

■ Le réseau hydrographique

L'eau est très perceptible dans le paysage accueillant la zone d'implantation potentielle, sous forme de rivières, ruisseaux intermittents et étangs. Elle a façonné les ondulations des plateaux, creusé de profondes vallées marquant nettement le territoire et offert à la Brenne des étangs son étonnant rapport au ciel.

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le réseau hydrographique se sépare en deux bassins-versants : celui de la Creuse au sud et à l'ouest du site du projet ; et celui de l'Indre au nord. Les deux rivières sont des affluents de la Loire, située à une cinquantaine de kilomètres vers le nord.

■ Occupation du sol

Les gâtines tourangelles sont composées d'un paysage à dominante agricole. Le principe de polyculture-élevage demeure, avec un regroupement des parcelles destinées à l'élevage rassemblées dans les vallées et vallons sculptant le plateau. La céréaliculture moderne tend à investir les parcelles les plus fertiles, étirant alors l'échelle du paysage et permettant des percées visuelles lointaines.

Ce paysage agricole n'est pour autant pas totalement ouvert. De nombreux boisements de taille variable ponctuent les cultures sur les terres les moins intéressantes, constituant un jeu de coulisses visuelles et composant autant de seuils dans la découverte du paysage. La succession des espaces fermés et ouverts participent au maintien d'une échelle de paysage modérée.

Autour des villages et certains hameaux, on relève encore des traces de la trame bocagère, aujourd'hui réduite à des reliquats ponctuels par l'agriculture moderne.

Au sud-est de l'aire d'étude paysagère, la Brenne des étangs offre un paysage différent, où les parcelles céréalières laissent place à une mosaïque de pâtures et d'eau miroitante. Les boisements y sont présents de manière plus régulière que dans les gâtines, avec des surfaces de taille moins variables. On retrouve une trame bocagère mieux préservée, en particulier autour des villes (Saint-Michel-en-Brenne, Martizay, Mézières-en-Brenne) et des vallées.

■ Les marqueurs verticaux

Les marqueurs verticaux traditionnels (clocher d'église, château d'eau, silo agricole) sont peu visibles dans le paysage étudié. Les lieux de vie autour desquels ils sont généralement rassemblés bénéficient d'une ceinture végétale généralement dense, masquant le plus souvent à la vue ces habituels repères spatiaux. Plusieurs exceptions remarquables sont à noter, notamment les églises de Saint-Flovier, du Petit Pressigny, de la Celle-Guénand, d'Obterre ou de Sennevières. Mais ces visibilités sont ponctuelles et relativement discrètes dans le paysage.

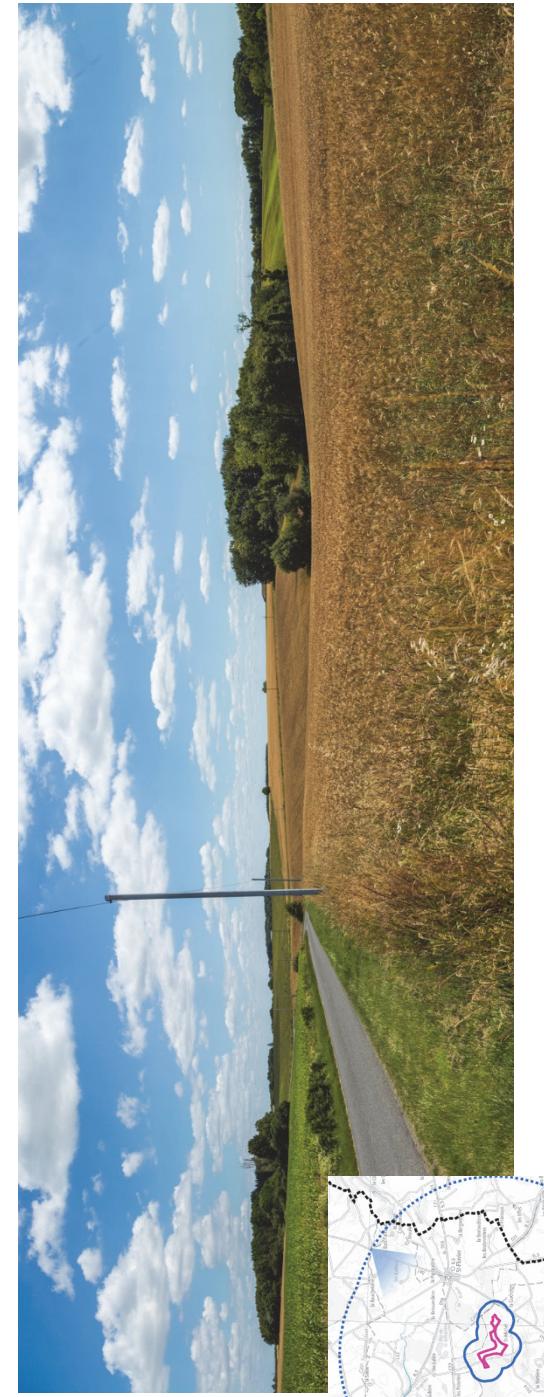
Les marqueurs verticaux modernes (pylônes électriques, éoliennes) sont généralement visibles dans le paysage, leurs dimensions les conduisant à surplomber les éléments qui les entourent. Cependant, ils sont relativement rares à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Aucune éolienne exploitée n'est relevée.

■ Les voies de communication

Le réseau primaire est composé à l'échelle de l'aire d'étude éloignée de 5 axes qui influencent l'organisation du territoire :

- La D943 dans la vallée de l'Indre, accompagnée en parallèle de la voie ferrée ;
- La D750 dans la vallée de la Creuse ;
- La D975 à l'ouest de l'aire d'étude éloignée (Châtillon-sur-Indre/Azay-le-Ferron/Martizay) ;
- La D31 au nord-est, suivant une partie de la vallée de l'Estigueil (Loches/Ligueil/Descartes) ;
- La D925/D725 qui relie la Brenne des étangs (Mézières-en-Brenne) aux vallées de la Claise (Preuilly-sur-Claise) et de l'Indre (La Roche-Posay).

Le réseau secondaire dessert les villages et principaux hameaux. Il traverse plateaux et vallées, à l'exception de la D42 qui accompagne la vallée de la Claise à partir de Martizay jusqu'à sa confluence avec la Creuse. Certains de ces axes se rapprochent de la zone d'implantation potentielle, notamment la D59 (au nord de l'aire d'étude rapprochée) et la D41 (à l'ouest de l'aire d'étude immédiate).



Alternance boisements et culture



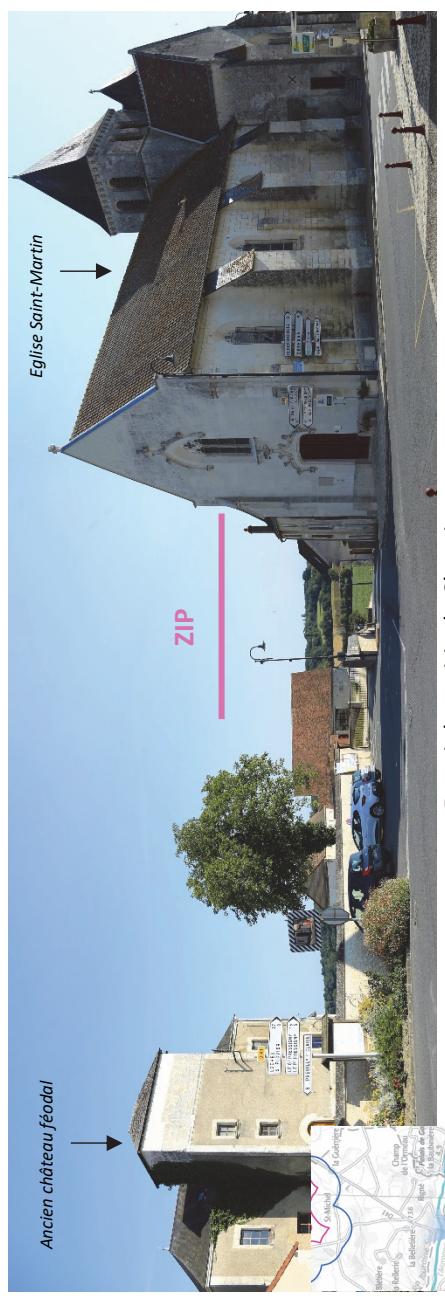
Silhouette d'Obterre, où l'église perchée apparaît au milieu de la ceinture boisée

1.7.4.3 Les principaux lieux de vie

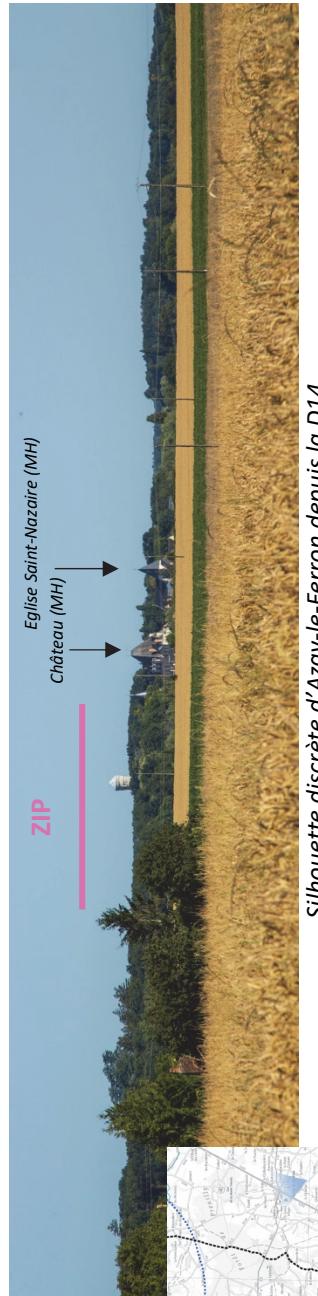
■ Les villes et villages

	LIEU DE VIE	DISTANCE A LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE		
SAINTE-FLOVIER	2,2 km	
CHARНИZAY	3,5 km	
OBERFRE	4,5 km	
LE PETIT PRESSIGNY	5,5 km	
BETZ-LE-CHATEAU	5,8 km	
PРЕUILLY-SUR-CLAISE	10,9 km	
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNEE		
LA CELLE-GUENAND	6,2 km	
CHARTILLON-SUR-INDRE	12,7 km	
LIGUEIL	15 km	
BEAULIEU-LES-LOCHES	18,4 km	
LOCHES	18,9 km	
DESCARTES	20,2 km	
AU-DELÀ DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNEE		
PALLUAU-SUR-INDRE	23,2 km	

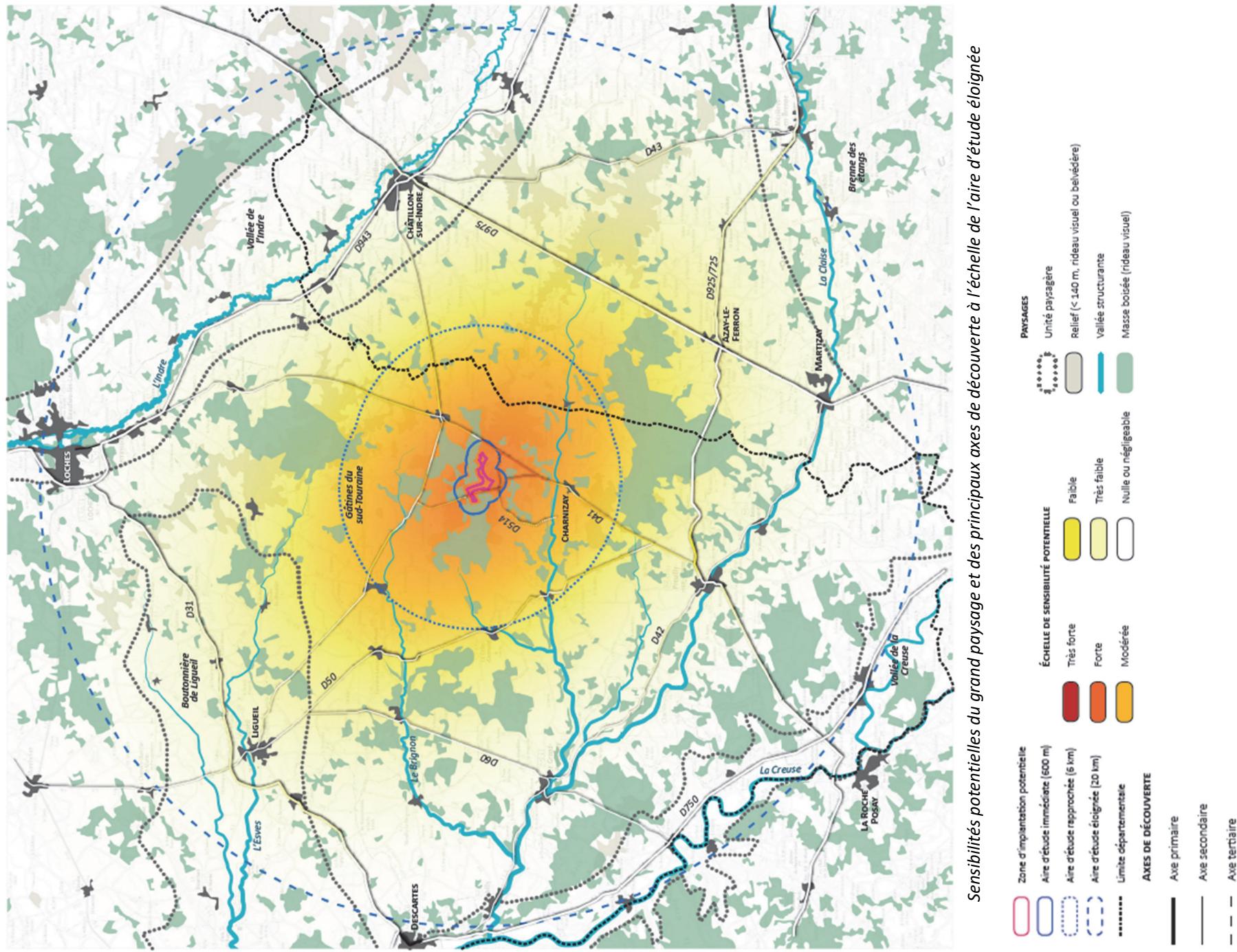
Principaux lieux de vie



Depuis la mairie de Charnizay



Silhouette discrète d'Azay-le-Ferron depuis la D14

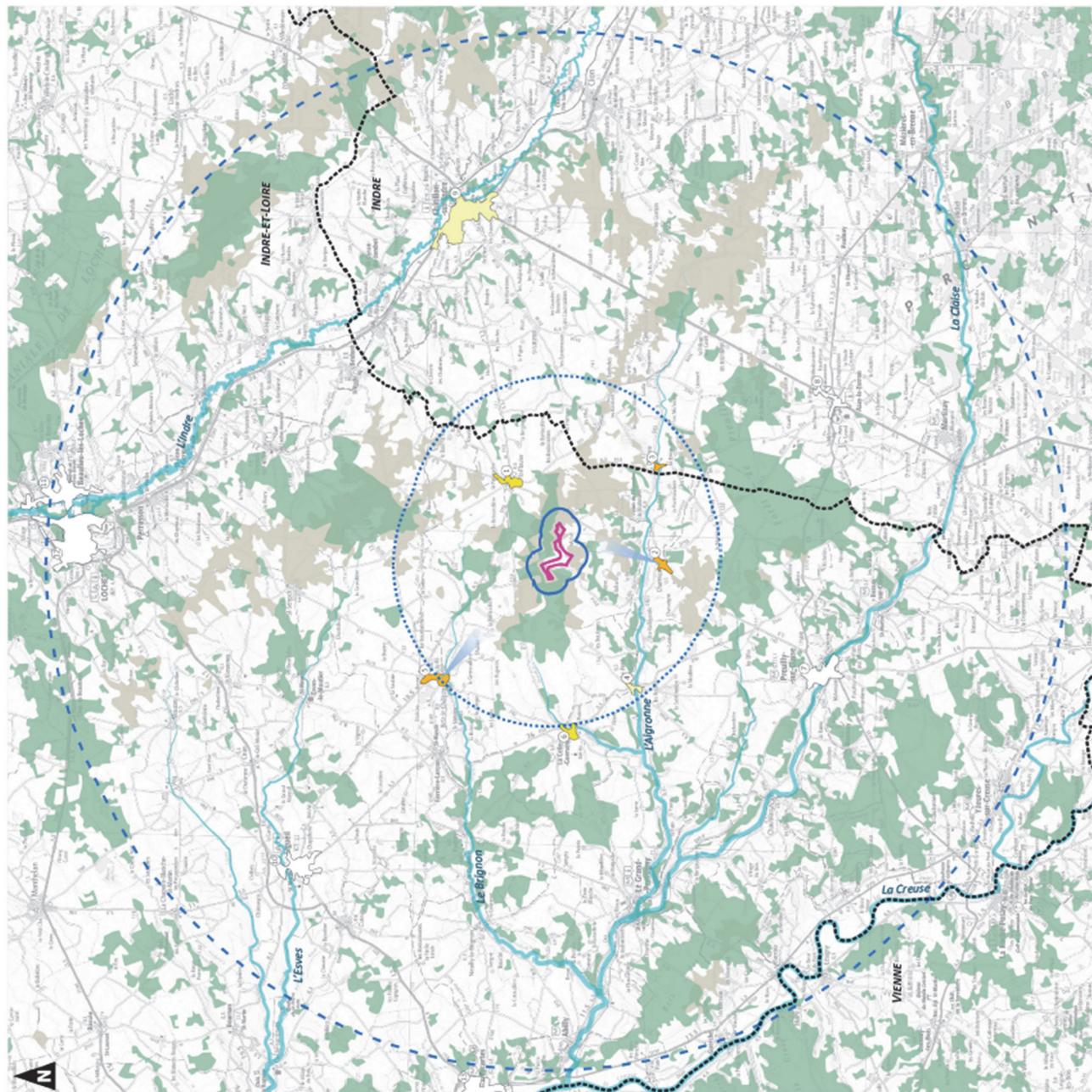


■ Les hameaux et lieux de vie isolés

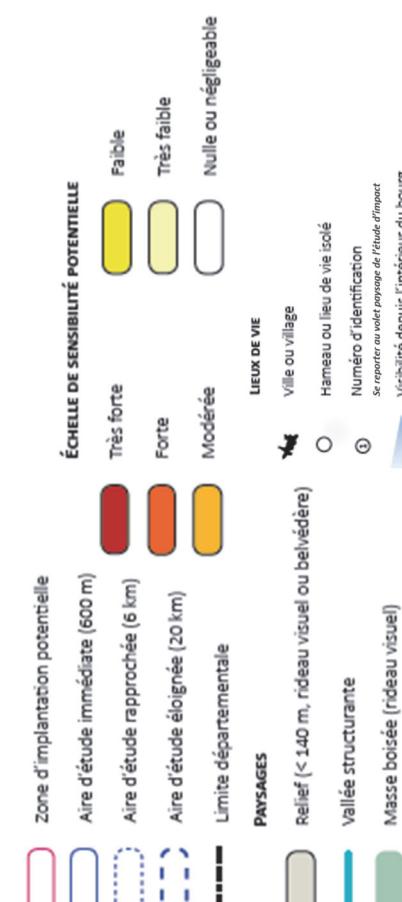
De nombreux lieux de vie isolés sont relevés dans le paysage. Ils prennent généralement la forme de fermes anciennes ou de château, parfois accompagnées de bâtiments agricoles modernes ou plus rarement d'habitations récentes.

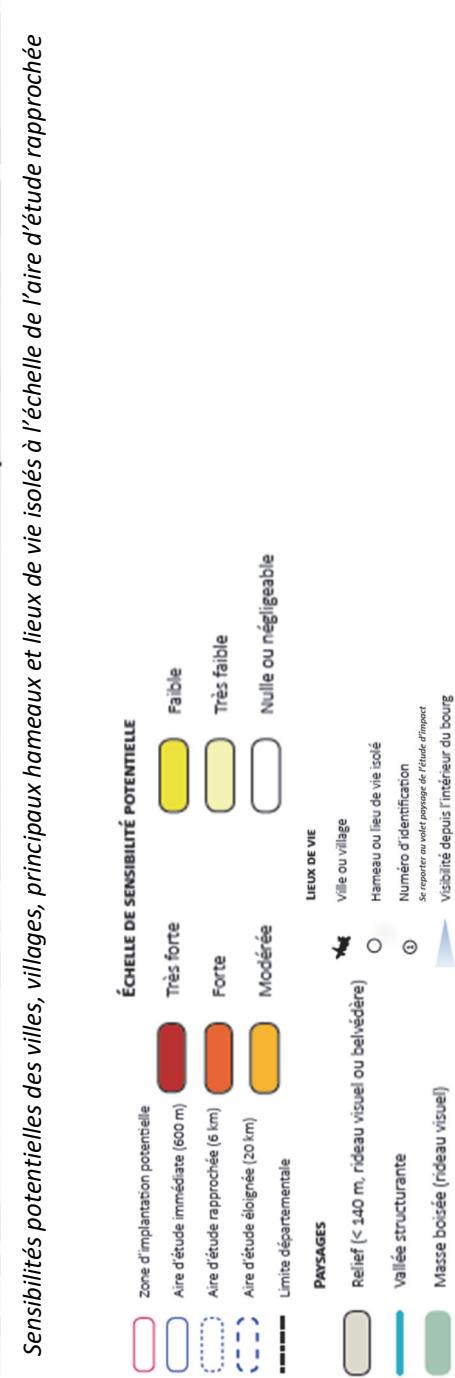
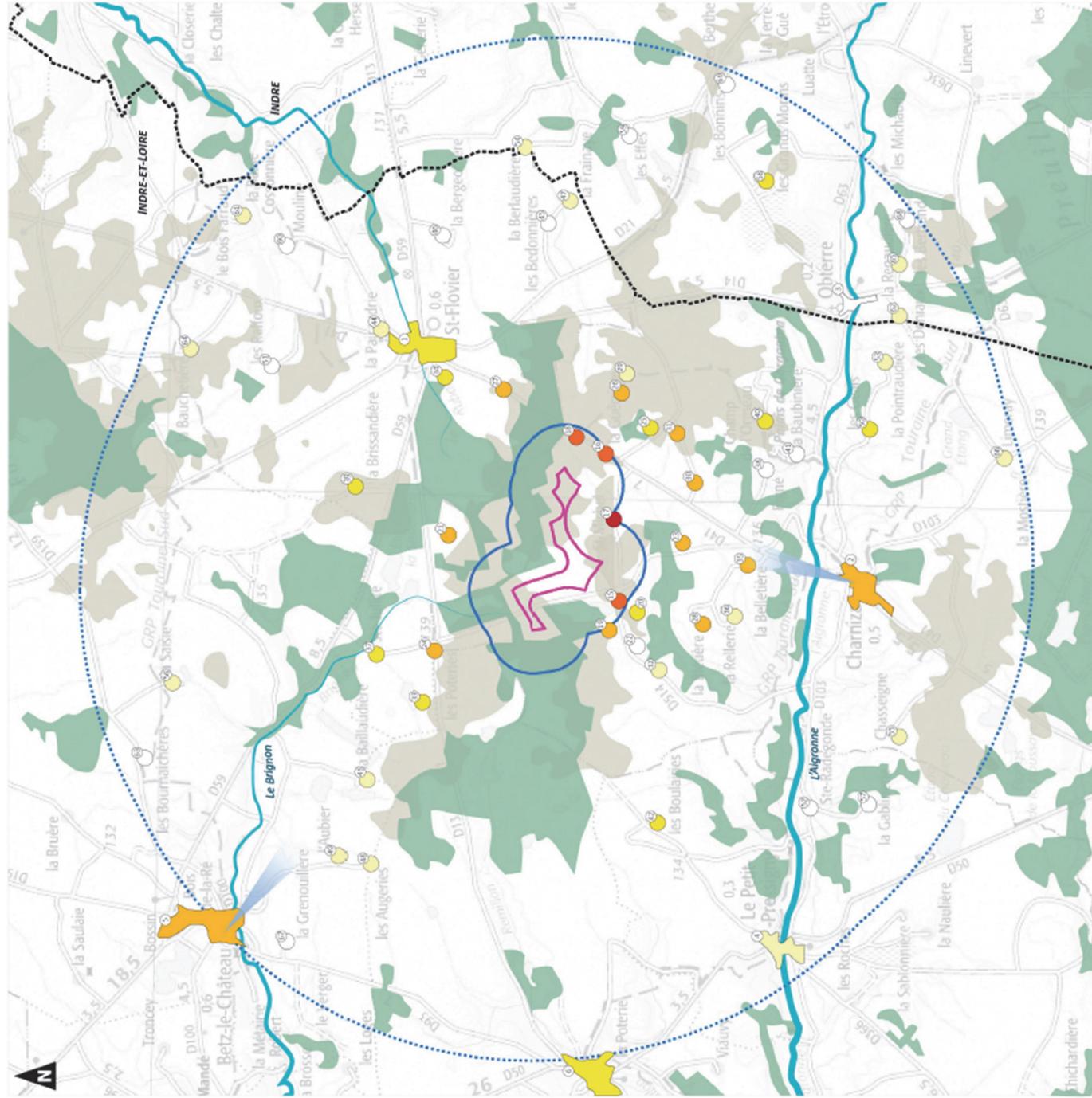
- Lieux de vie de l'aire d'étude rapprochée

LIEU DE VIE	COMMUNE	DISTANCE A LA ZIP
LA RELLERIE	CHARNIZAY	2,0 km
SAINTE-JULLITE	SAINT-FLOVIER	2,0 km
RIGNE	CHARNIZAY	2,6 km
LA BRISSANDIERE	SAINT-FLOVIER	2,7 km
CHAMP DE L'ORMEAUX	CHARNIZAY	2,7 km
LA BAUDINIERE	CHARNIZAY	2,9 km
LES BOULAIRES	LE PETIT-PRESSIGNY	3,1 km
LA BAILLAUDIERE	BETZ-LE-CHATEAU	3,3 km
LA PIAUDRIE	SAINT-FLOVIER	3,5 km
LES BEDONNIERES	SAINT-FLOVIER	3,7 km
LA BERGOTTIERE	SAINT-FLOVIER	3,9 km
LA FRAINAYE	SAINT-FLOVIER	4,0 km
LES AUGERIES	BETZ-LE-CHATEAU	4,0 km
L'AUBIER	BETZ-LE-CHATEAU	4,2 km
LES GEAIS	CHARNIZAY	4,3 km
LES RAFFOUX	SAINT-FLOVIER	4,3 km
SAINTE-RADEGONDE	LE PETIT-PRESSIGNY	4,5 km
LA POINTRAUDIERE	CHARNIZAY	4,6 km
LA BERLAUDIERE	CLERE-DU-BOIS	4,7 km
CHASEIGNE	CHARNIZAY	4,8 km
LA SAISIE	BETZ-LE-CHATEAU	4,9 km
LA GABLINERIE	LE PETIT-PRESSIGNY	4,9 km
LES GRANDS MORINS	OTTERRE	5,0 km
LES EFFES	CLERE-DU-BOIS	5,0 km
MOULINE	SAINT-FLOVIER	5,1 km
LE BOIS FARRAUD	SAINT-FLOVIER	5,1 km
LES DENIAUX	CHARNIZAY	5,1 km
LES BOUNAICHÈRES	BETZ-LE-CHATEAU	5,3 km
LA BAUCHETIERE	SAINT-FLOVIER	5,3 km



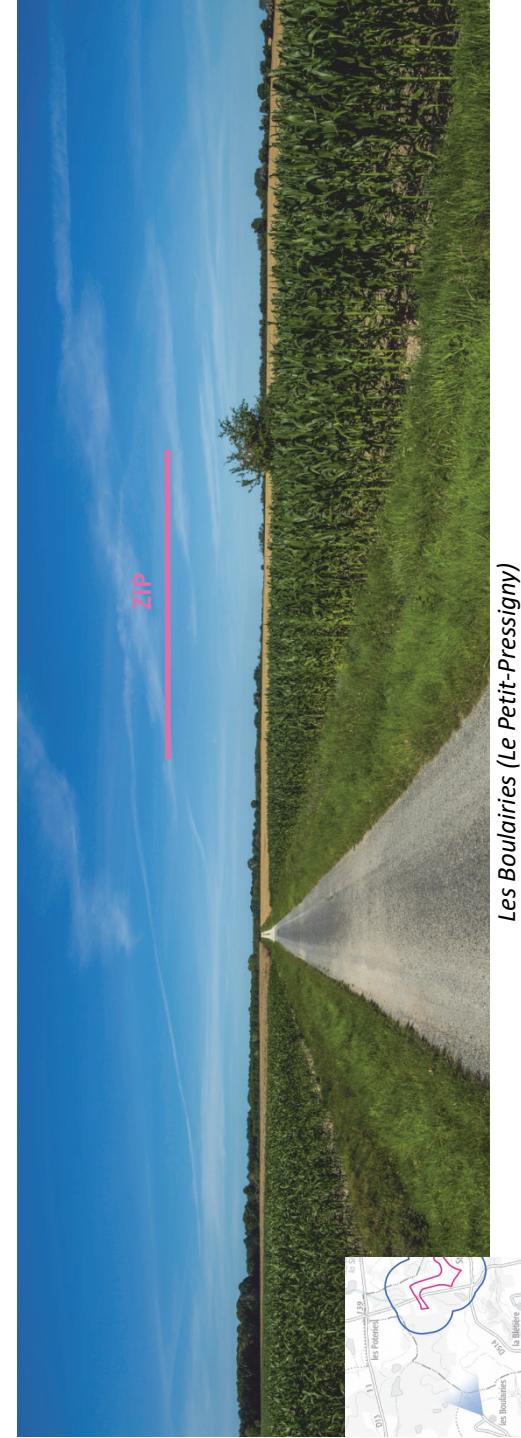
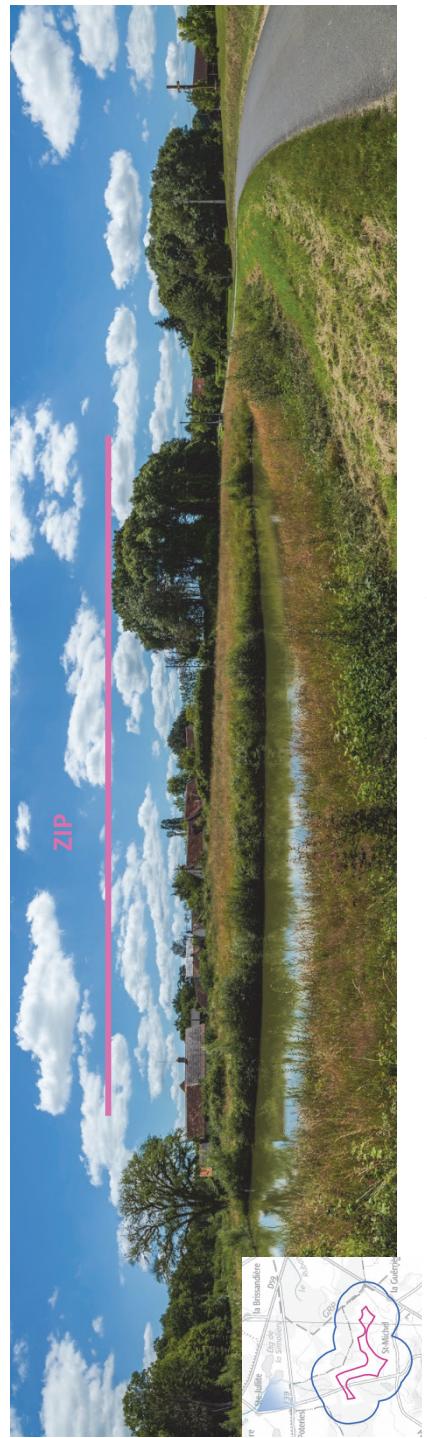
Sensibilités potentielles des villes et villages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée





LIEU DE VIE	COMMUNE	DISTANCE A LA ZIP
LA RENAUDIERE	OTTERRE	5,5 km
LIMERAY	CHARNIZAY	5,5 km
LA GRENOUILIERE	BETZ-LE-CHATEAU	5,5 km
LES BERTRANDS	OTTERRE	5,9 km
LES BONNINS	OTTERRE	6,0 km

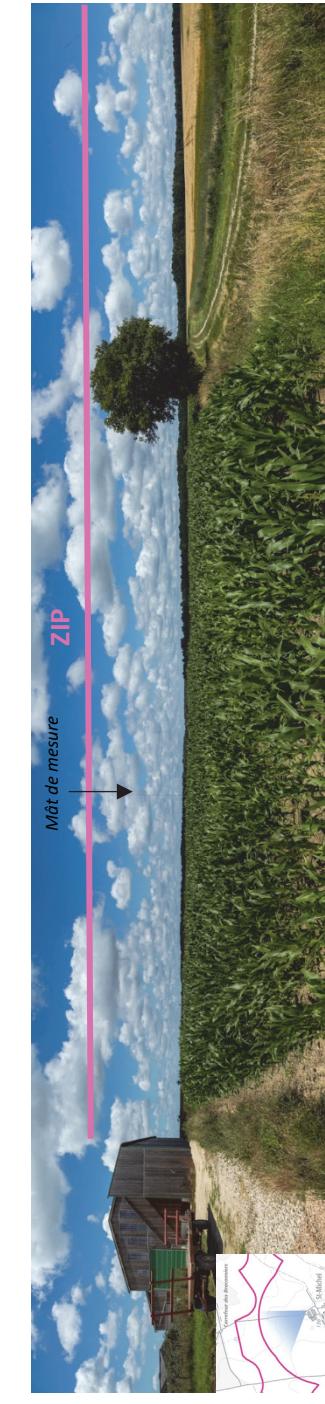
Principaux hameaux et lieux de vie dans un rayon de 6 km



• Lieux de vie de l'aire d'étude immédiate jusqu'à 2 km

LIEU DE VIE	COMMUNE	DISTANCE A LA ZIP
LA CORNETTERIE	CHARNIZAY	510 m
LA GUERRIERE	CHARNIZAY	530 m
SAIN-T-MICHEL	CHARNIZAY	540 m
LA FOLIE	CHARNIZAY	550 m
LE BOIS GUENAND	CHARNIZAY	770 m
LA BROSSARDIERE	CHARNIZAY	870 m
Bois MITET	SAIN-T-FLOVIER	1,1 km
LE ROCHER	CHARNIZAY	1,2 km
LES PORTES	CHARNIZAY	1,2 km
LES POTERIES	LA CELLE-GUENAND	1,3 km
LES PERCHES	CHARNIZAY	1,3 km
BECHERON	CHARNIZAY	1,4 km
LE ROULET	SAIN-T-FLOVIER	1,4 km
LA BLETIERE	CHARNIZAY	1,6 km
LA CARTAUDIERE	CHARNIZAY	1,7 km
LA TANCHONNERIE	CHARNIZAY	1,7 km
LA BOISGARDIERE	CHARNIZAY	1,7 km
LA RIFFOISE	CHARNIZAY	1,7 km
LE CHAMP DU CHENE	SAIN-T-FLOVIER	1,8 km
LA BASSE-COUR	SAIN-T-FLOVIER	1,9 km
LA BELLETIERE	CHARNIZAY	2,0 km

Principaux hameaux et lieux de vie dans un rayon de 2 km

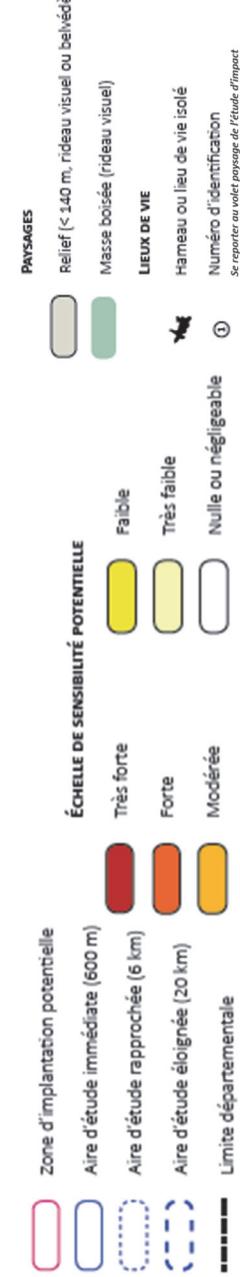


Depuis la frange nord de Saint-Michel (Charnizay)

Depuis



Sensibilités potentielles des hameaux et lieux de vie isolés à l'échelle de l'aire d'étude immédiate



1.7.4.4 Le patrimoine

■ Les monuments historiques

Il n'y a pas de Monument historique relevé au sein de l'aire d'étude immédiate.

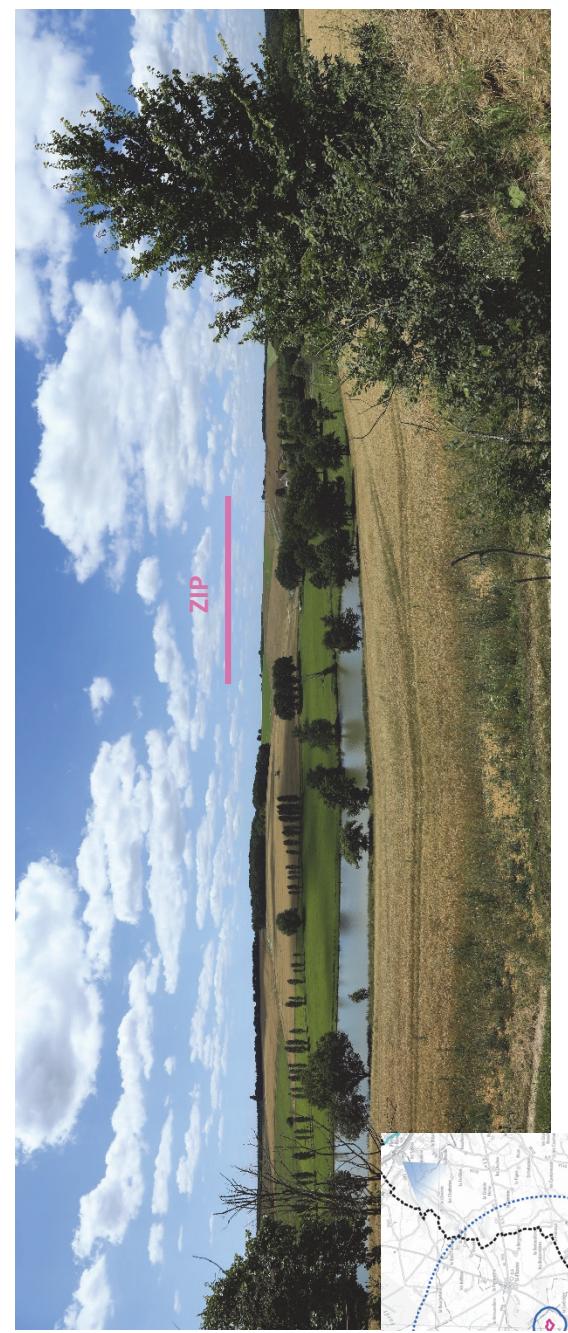
On recense 2 Monuments historiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.
Le plus proche est le dolmen dit « les Palets de Gargantua » sur la commune de Charnizay, à 2,7 km de la zone d'implantation potentielle. Il est implanté dans un massif boisé, non loin de l'écart du Champ de l'Ormeau.

105 Monuments historiques, inscrits ou classés, sont recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (20 km), avec seulement 9 d'entre eux à moins de 10 km de la zone d'implantation potentielle.

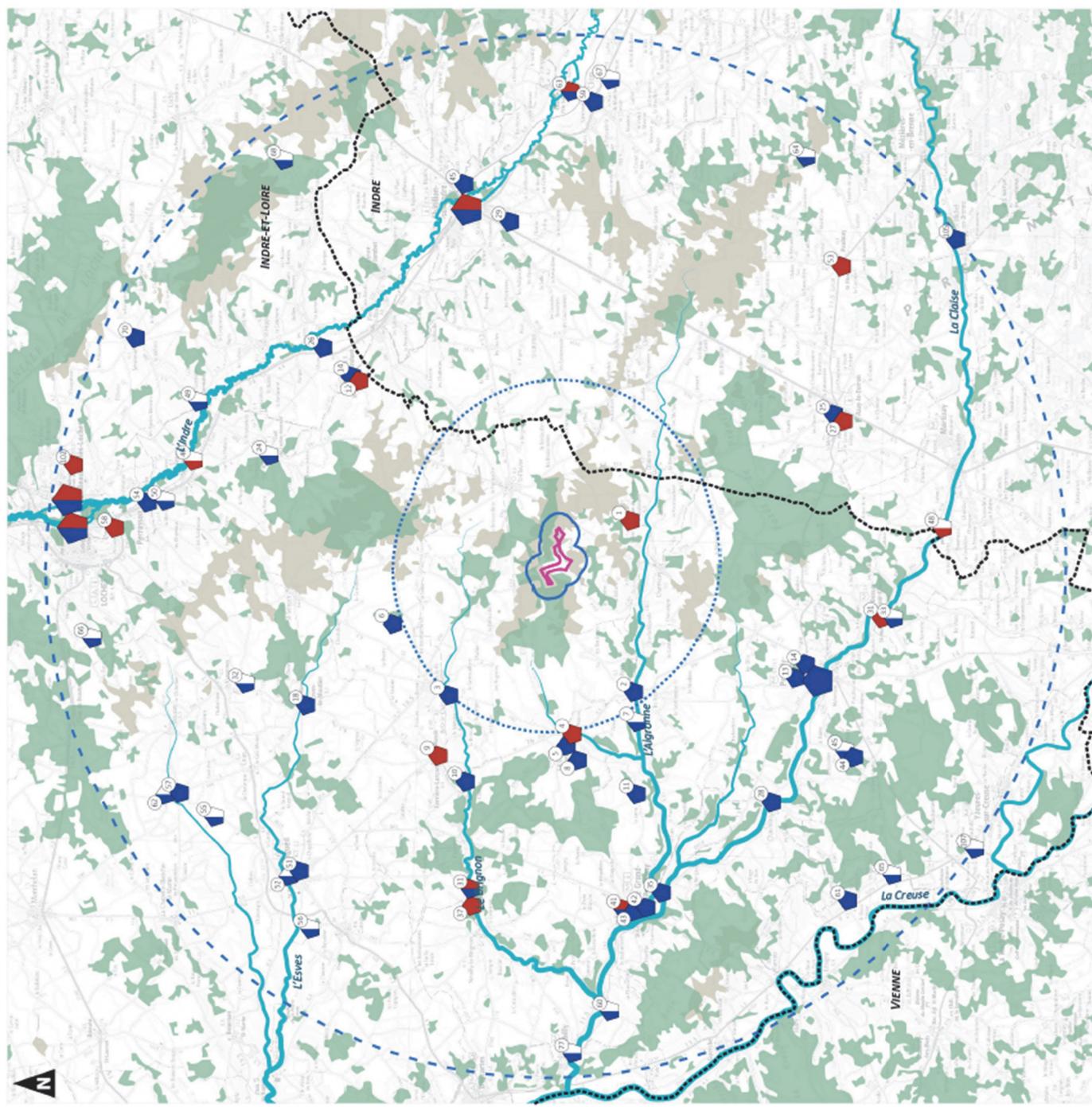
On relève de nombreux châteaux forts, en état ou ruinés, qui témoignent de l'histoire agitée de ce territoire, dont l'ancienneté de l'occupation humaine se retrouve dans les dolmens répartis dans le paysage.



Palais de Gargantua (Charnizay) et Eglise paroissiale Saint-Pierre (Le Petit-Pressigny)



Depuis les abords du château de Bridore



Inventaire des monuments historiques à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



Le patrimoine mondial de l'UNESCO

Il n'y a pas de bien UNESCO relevé à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.

Le bien le plus proche correspond au Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes, situé à plus de 40 km au nord de la zone d'implantation potentielle. Aucune interaction visuelle n'est envisagée avec le projet.

Sites inscrits et classés

On relève 4 Sites inscrits et aucun Site classé sur l'ensemble du territoire d'étude (consultation en juin 2020)

Tous sont situés au niveau de l'aire d'étude éloignée. Il n'y a ni Site inscrit ni Site classé dans l'aire d'étude immédiate et dans l'aire d'étude rapprochée.

Sites patrimoniaux remarquables

On relève 14 Sites patrimoniaux remarquables à l'échelle du territoire étudiés, pouvant être répartis géographiquement en trois ensembles :

- Boussay & Chaumussay
Loches

Ils sont situés dans l'aire d'étude éloignée, le plus proche, correspondant aux « Villages remarquables » sur le territoire de Boussay, est distant d'une dizaine de kilomètres de la zone d'implantation potentielle, vers le sud-ouest.

Villes et Pays d'Art et d'Histoire

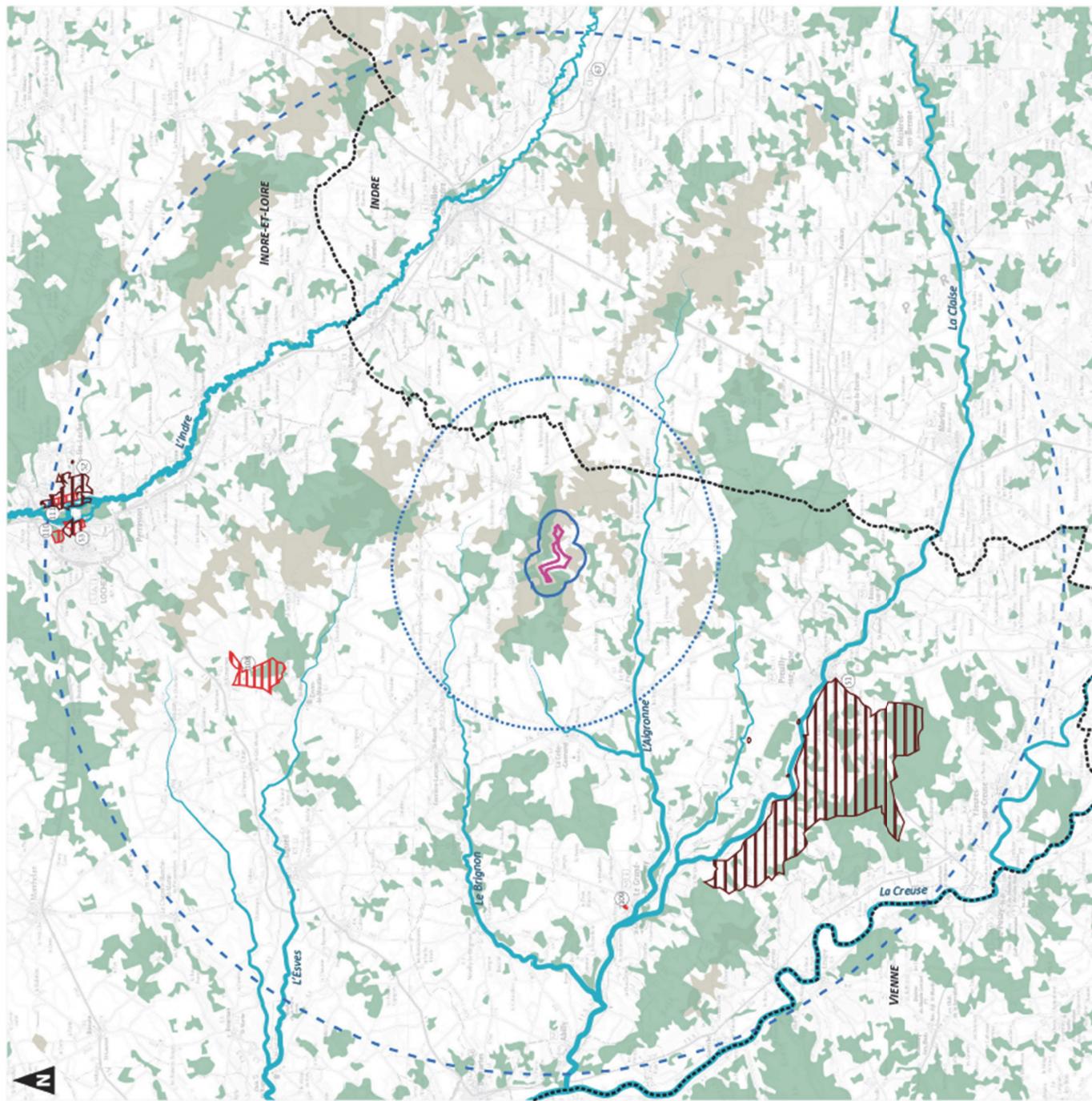
On relève une Ville d'art et d'Histoire à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, Loches, et son patrimoine hérité de son passé de place forte du Moyen-Age. Distante de près de 19 km, elle ne devrait pas présenter d'interactions visuelles notables avec la zone d'implantation potentielle du projet.

Patrimonio arqueológico

Les vestiges archéologiques ne sont découverts en général que lors de travaux. Ainsi, seules des opérations de diagnostic permettent de juger du réel potentiel archéologique d'une zone. La contrainte archéologique est donc difficilement identifiable à ce stade de l'étude et seuls les lieux découverts peuvent être répertoriés.

Le territoire d'étude a longtemps été occupé par l'Homme, comme en témoigne notamment la présence de dolmens, protégés ou non au titre des Monuments historiques. C'est cependant la période moyenâgeuse qui a vraisemblablement laissé le plus de traces dans le paysage du territoire étudié.

Néanmoins la consultation en ligne de la carte interactive de l'archéologie préventive (site de l'Inrap) ainsi que de l'atlas des patrimoines n'indique pas de protection particulière pour la zone d'implantation potentielle.



THEORY AND PRACTICE IN THE FIELD OF CULTURAL HERITAGE

Zone d'implantation potentielle	PAYSAGES	PATRIMOINE PROTÉGÉ
Aire d'étude immédiate (600 m)		Site inscrit (Loi 1930)
Aire d'étude rapprochée (6 km)		Site patrimonial remarquable (SPR)
Aire d'étude éloignée (20 km)		
Limite départementale		Numéro d'identification ①

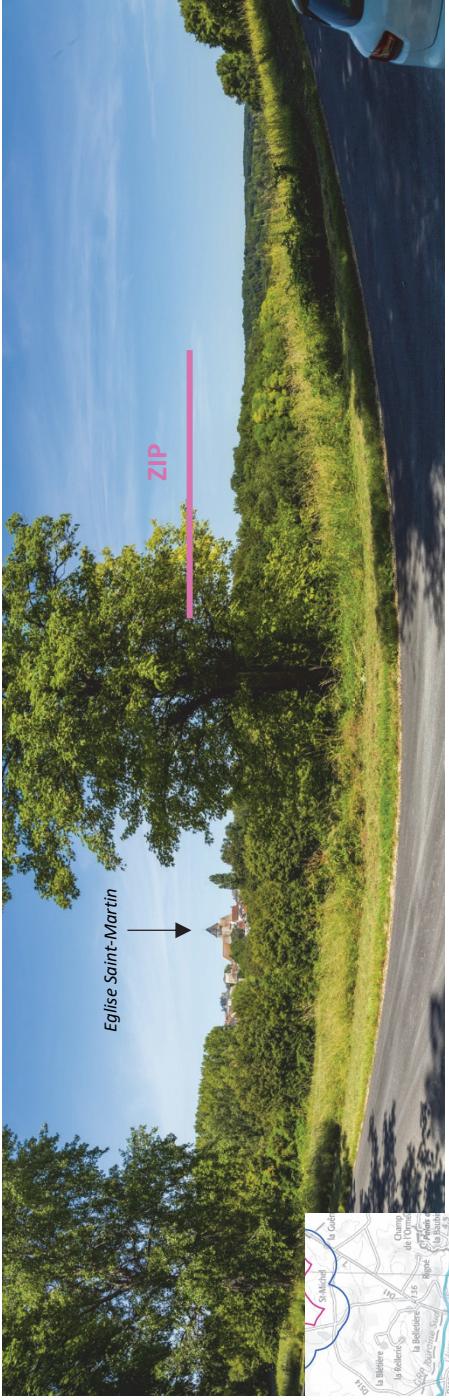
■ Le patrimoine non protégé

Le patrimoine vernaculaire, restauré ou non, donne une atmosphère particulière aux lieux de vie et aux paysages. Ce patrimoine est divers et comprend autant des églises que des lavoirs, des allées que des châteaux, des calvaires, des jardins, etc.

- **Le patrimoine religieux**

Dans les paysages semi-ouverts des Gâtines du sud-Touraine, les clochers d'églises apparaissent généralement de manière ponctuelle dans le paysage. Les rideaux visuels et leurs implantations à flanc de coteau ou en fond de vallée limitent leur visibilité depuis le territoire, que ce soit sur le plateau ou dans les vallées.

Néanmoins, plusieurs d'entre eux sont perceptibles, voire offrent des mises en scène remarquables depuis des points de vue bien localisés. Ils peuvent alors entrer en covisibilité, directes ou indirectes, avec la zone d'implantation potentielle du projet éolien de Charnizay, en fonction de la position de l'observateur. C'est le cas notamment pour les églises de Charnizay, Saint-Flovier, Betz-le-Château et Obterre, présentes dans l'aire d'étude rapprochée ou à proximité. Au-delà de 6 km, les interactions visuelles potentielles avec les clochers des églises sont peu importantes voire inexistantes.



Depuis le portail du château Renaissance (Charnizay)

• Le patrimoine civil

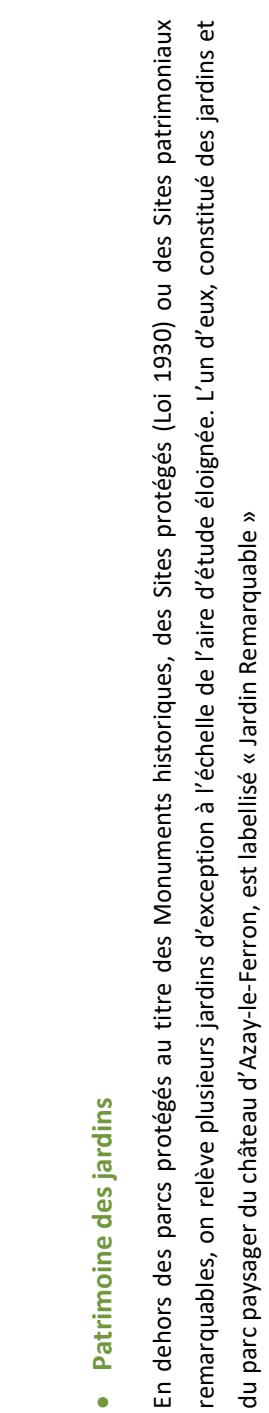
Le territoire étudié présente une très grande richesse architecturale patrimoniale issue du Moyen-Age, puis des siècles suivants. On relève ainsi au moins 6 châteaux et manoirs, entiers ou des vestiges, à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée ou en périphérie immédiate.

Les plus proches sont les châteaux de Charnizay : l'ancien château féodal en centre-bourg et le château « neuf » en dehors du village. Ce dernier est actuellement en cours de restauration.

Depuis les abords du château des Michauds (Obterre)

● Patrimoine de l'eau

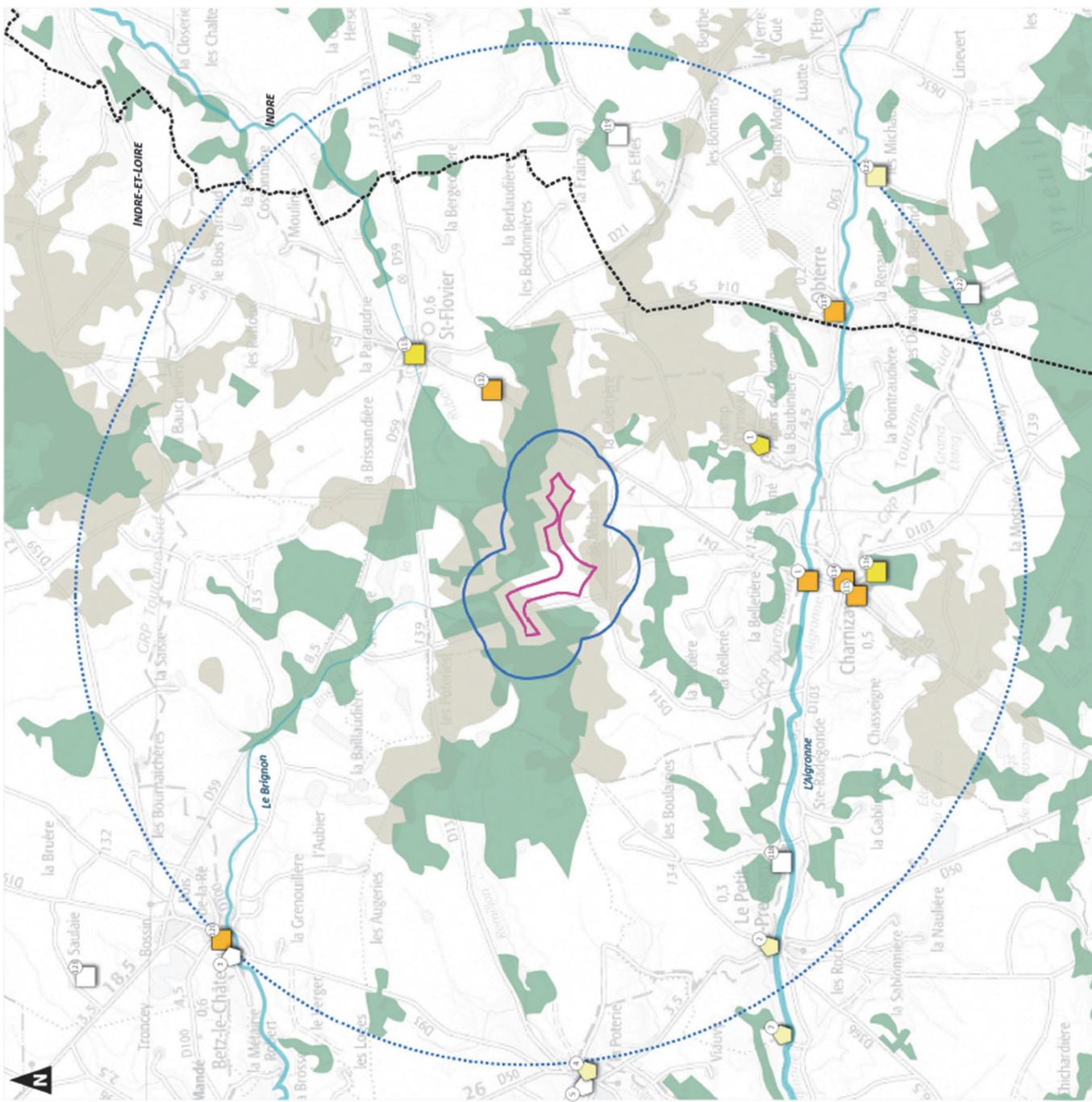
Ce sont principalement des édifices de petite taille, qui, entourés par la ripisylve, les éléments bâtis en cas de situation en centre-bourg et les coteaux, ne devraient pas entraîner d'interactions notables avec la zone d'implantation potentielle. On notera cependant la présence du lavoir de Charnizay et de l'ancien moulin de la Croix (Charnizay) à proximité du site du projet.



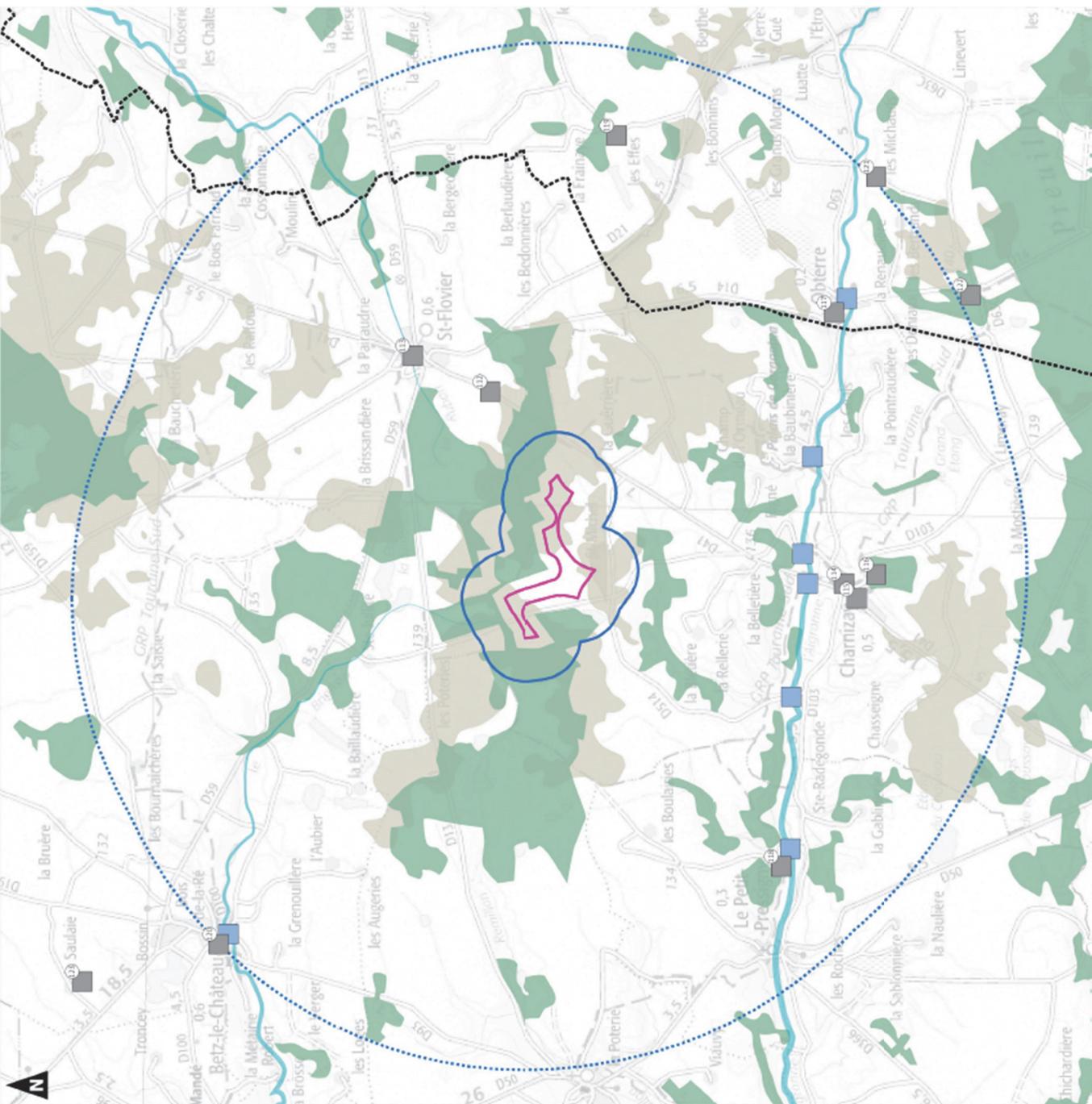
● Patrimoine des jardins

En dehors des parcs protégés au titre des Monuments historiques, des Sites protégés (Loi 1930) ou des Sites patrimoniaux remarquables, on relève plusieurs jardins d'exception à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. L'un d'eux, constitué des jardins et du parc paysager du château d'Azay-le-Ferron, est labellisé « Jardin Remarquable »

Le patrimoine civil



Sensibilités potentielles du patrimoine à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



Patrimoine non protégé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



1.7.4.5 Tourisme

■ Sentiers de randonnées

On relève à l'échelle de l'aire d'étude éloignée 4 itinéraires de grande randonnée :

- GR46 : compris entre Artannes-sur-Indre et Buzançais, il traverse l'aire d'étude éloignée au nord de la zone d'implantation potentielle, empruntant principalement la vallée de l'Indre. Il remonte cependant ponctuellement sur les coteaux voire le plateau, passant ainsi par Verneuil-sur-Indre et Bridoré. Il offre ainsi des ouvertures lointaines ponctuelles en direction du site de projet ;
- GR48 : reliant Angles-sur-l'Anglin à Chinon, il accompagne la Claise d'Ability au Grand-Pressigny, alternant entre fond de vallée, coteau et plateau avoisinant avant de bifurquer vers le sud, la Creuse et la Roche-Posay. Il offre donc des potentielles ouvertures lointaines ponctuelles en direction du site de projet ;
- GRP Touraine Sud : traversant de manière sinuose le territoire d'étude de l'ouest au sud-est, le GRP Touraine Sud dessine une boucle autour de la zone d'implantation potentielle, passant ponctuellement à l'intérieur de l'aire d'étude immédiate (au niveau du bois du Roulet). Elle devrait offrir des perceptions proches du projet, nuancées par les filtrés boisés et topographiques du paysage ;
- GRP de la Brenne : situé à l'extrême sud-est de l'aire d'étude éloignée, le GRP de la Brenne communique avec le GRP Touraine Sud et permet de continuer à travers la Brenne des étangs. L'éloignement et la présence de rideaux boisés devraient limiter toute perception visuelle en direction de la zone d'implantation potentielle.

À ces itinéraires de Grande Randonnée, des itinéraires locaux peuvent s'ajouter. Ces circuits constituent, par exemple, le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) établi et géré par le Conseil Départemental.

Il existe de nombreux itinéraires de randonnée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le plus souvent organisés autour des villes et villages. Plusieurs d'entre eux passent à une proximité relative de la zone d'implantation potentielle, notamment :

- Les sentiers de Sainte-Jullite [PR1] et du Sous-Bois [PR2], articulés autour de Saint-Flovier et traversant la partie nord-est de l'aire d'étude immédiate ;
- Le circuit du château [PR3] et la promenade du gué [PR4], au départ de Betz-le-Château est s'approchant à 2 km au nord-ouest de la zone d'implantation potentielle.

On relève aussi un itinéraire inscrit au PDIPR traversant directement la zone d'implantation potentielle du nord au sud. Tous ces itinéraires, par leur proximité, offriront des perceptions directes ou progressives du projet, nuancées par les rideaux visuels.

■ Voies vertes et cyclotouristiques

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, on relève une véloroute empruntant la vallée de l'Indre. L'Indre à vélo est un embranchement de la Loire à vélo qui descend vers le sud-est jusqu'à au-delà de Châteauroux, s'achevant à Jeu-les-Bois. Son implantation en fond de vallée limite les visibilités potentielles en direction du plateau et du site du projet.

Plusieurs circuits cyclotouristiques s'articulent autour des villes et villages. Le plus proche consiste en une boucle entre le Petit-Pressigny, le Grand-Pressigny et Chauvassay, le « Circuit des 3 rivières ». Empruntant vallées et plateaux, elle peut offrir quelques percées lointaines en direction de la zone d'implantation potentielle.

■ Autres sites touristiques

- Au-delà des nombreux sites visités pour leur dimension patrimoniale, de nombreux musées sont relevés à travers le territoire d'étude, témoignant d'une forte dynamique du tourisme culturel. On notera notamment plusieurs musées d'importance à Loches, au Grand-Pressigny, Azay-le-Ferron, ainsi que des musées plus modestes dans certains villages (La Celle-Guénaud, Betz-le-Château, ...).
- Ces activités culturelles s'accompagnent de sites de loisirs tels que de nombreux parcours de pêche autour des rivières et étangs (Le Petit-Pressigny notamment), de parcours de golfs (Verneuil-sur-Indre) mais aussi la réserve animalière de la Haute Touche, dans la forêt de Preuilly.
- L'ensemble de ces enjeux et particulièrement ceux proches du site ont été pris en compte lors de l'édification du projet.

1.7.4.6 Synthèse des impacts et mesures relatives au patrimoine et au paysage

L'évaluation des impacts engendrés par le projet du parc éolien de Charnizay s'est basée sur différents éléments, dont la carte de la zone d'influence visuelle, l'étude d'encerclement et saturation visuelle et le carnet de photomontages.

La carte de la zone d'influence visuelle montre des plages de visibilité découpées, qui traduisent les paysages semi-fermés des gâtines du sud Touraine. Ainsi, près de 54 % de l'aire d'étude éloignée ne présente pas de perception du projet. Les plages de visibilité les plus importantes sont situées dans un périmètre proche, en particulier dans les clairières cultivées situées de part et d'autre de la forêt de Sainte-Julitte et du bois du Rouet (angle vertical perçu supérieur à 3°, dans un rayon de 3 km). Les perceptions des éoliennes projetées diminuent ensuite avec l'éloignement. La connaissance du territoire fait état d'une microtopographie plus fine que celle utilisée pour la simulation, ainsi que de rideaux boisés supplémentaires, permettant de nuancer ces plages de visibilité théoriques.

Le carnet de photomontages consiste en 57 points de prises de vue, sélectionnés en fonction des sensibilités ou des enjeux paysagers, patrimoniaux ou touristiques relevés lors de la réalisation de l'état initial. Il s'agit de points de vue les plus exposés ou les plus représentatifs, afin de représenter la perception la plus globale et/ou maximisante possible. Les mesures d'évitement et de réduction paysagère du projet permettent d'aboutir à l'absence d'impact de niveau très fort ou fort.

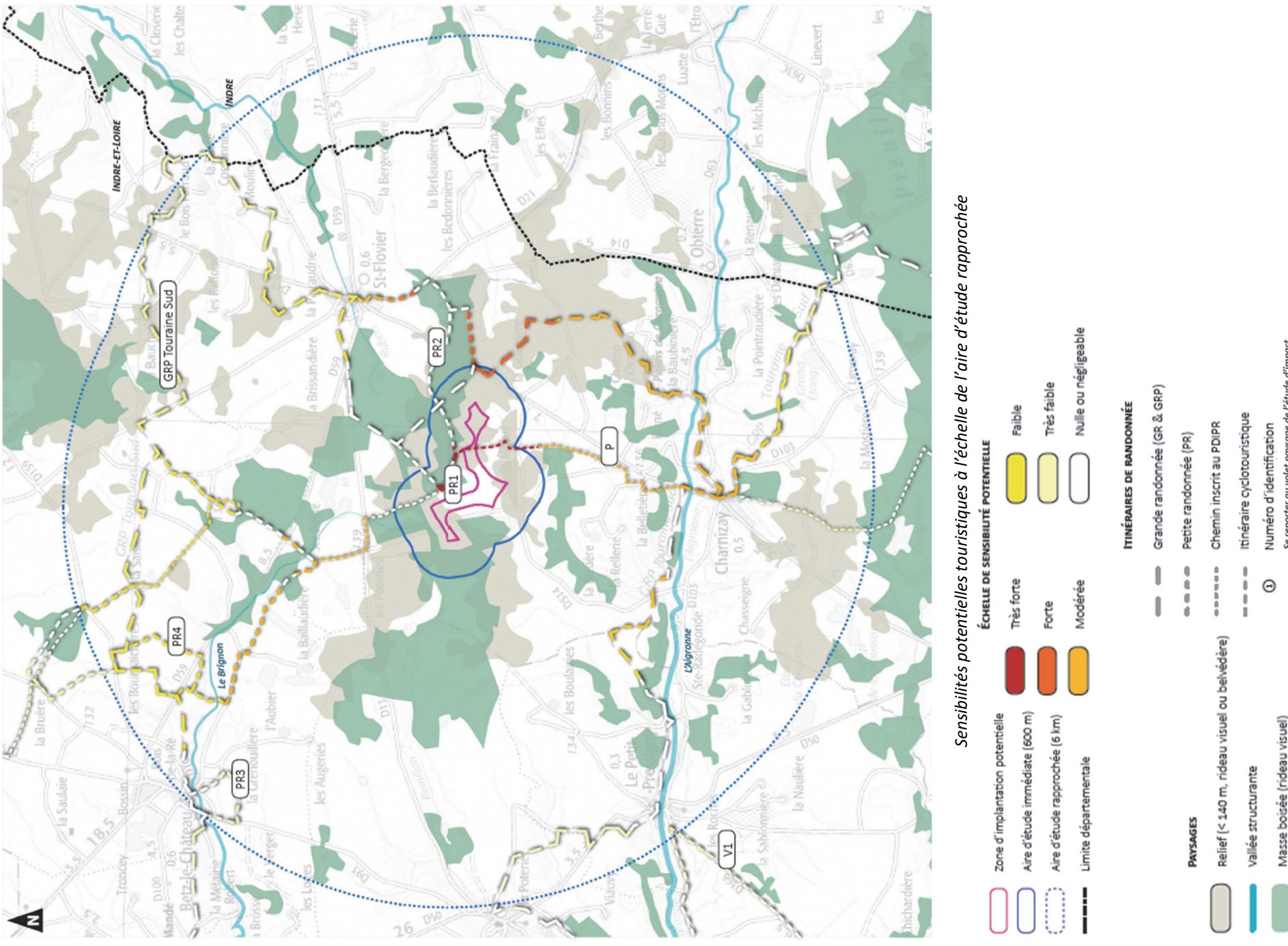
Le projet du parc éolien de Charnizay se compose de 3 éoliennes (E2 à E4), pas tout à fait alignées entre elles et aux interdistances irrégulières, mais en appui sur la route communale la plus proche, et de E1, en miroir de E2, de l'autre côté de ladite route. L'ensemble est ponctuellement difficile à lire dans le paysage mais généralement aisément identifiable. Sa hauteur totale, de 200 m en bout de pale, conduit à une visibilité parfois lointaine, les éoliennes dépassant aisément les rideaux boisés environnants.

Les impacts les plus importants sont relevés à proximité du site du projet de Charnizay, dans un rayon d'environ 3 km. Des modifications des rapports d'échelle notables et des effets de surplomb ponctuels sont identifiés à proximité immédiate, ainsi que des visibilités parfois importantes. On relève ainsi 16 impacts de niveau modéré. Le décalage du projet par rapport au contexte éolien conduit régulièrement à des extensions des angles horizontaux interceptés, cependant il renforce rarement les interactions visuelles initiées par les parcs voisins, notamment les covisibilités avec les édifices patrimoniaux et les silhouettes urbaines, à l'exception du renforcement notable de la covisibilité avec l'église d'Obterre (photomontage n°22). On note une visibilité ponctuelle du projet depuis le centre-bourg historique de Betz-le-Château (photomontage n°39) mais aussi l'évitement du cône de visibilité depuis le centre-bourg de Charnizay (photomontage n°19).

Au-delà de ce périmètre des 3 km, les interactions sont nuancées par la distance mais les perceptions demeurent jusqu'à plus de 18 km, avec des impacts de niveaux faible et très faible principalement.

Le cumul éolien est représenté sur près de 80 % du carnet de photomontages, ce qui témoigne de la visibilité des éoliennes dans le paysage, compte-tenu du nombre peu important de parcs présents à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Ces interactions se font principalement avec le parc autorisé des Vents de l'Ouest et les parcs en instruction du Gros Chilou (proche du projet) et du Chaiseau (proche des Vents de l'Ouest). Le décalage du parc projeté de Charnizay par rapport aux parcs antérieurs conduit à des extensions ponctuellement notables des angles horizontaux interceptés.

On relève 18 impacts de niveau modéré, principalement rassemblés dans un rayon de 6 à 7 km autour du site du projet de Charnizay. Au-delà, les impacts sur le cumul éolien sont principalement faibles à très faibles.



Le projet du parc de Charnizay est situé dans un territoire rural. Si son balisage diurne sera relativement discret, compte-tenu de la luminosité ambiante, ce n'est pas le cas de son balisage nocturne. Les feux clignotants seront aisément perceptibles dans la nuit, avec des visibilités pouvant être similaires ou plus importante que les perceptions diurnes des éoliennes. Elles seront nuancées par la distance, les filtres visuels et, plus ponctuellement, par le halo lumineux entourant l'observateur (depuis les centres urbains) ou par la superposition visuelle avec les autres parcs.

L'impact du balisage nocturne du projet de Charnizay varie ainsi de modéré à très faible.

L'étude d'encerclement et de saturation visuelle est basée sur 12 lieux de vie (villages, hameaux et fermes isolées) situés autour du site du projet. Le développement du contexte éolien sur le territoire laisse place à de généreux espaces de respiration. Selon cette étude, seul Le Petit-Pressigny est déjà soumis à des effets d'encerclement, bien qu'aucune éolienne ne soit perceptible depuis le centre-bourg.

L'insertion du projet du parc éolien de Charnizay un peu à l'écart du contexte connu engendre principalement une augmentation maîtrisée des angles horizontaux interceptés et la réduction, ponctuellement importante, des espaces de respiration. Cette évolution est significative pour le hameau de La Cornetterie et le lieu-dit de la Blétière (Charnizay), avec un début, limité et ponctuel, d'effet d'encerclement. Les indices de densité sur les horizons occupés varient peu. Les niveaux d'impact du projet du parc éolien de Charnizay varient principalement entre faible et négligeable, à l'exception de la Cornetterie et de la Blétière (Charnizay), de niveau modéré.

1.7.4.7 Mesures

- Pays-Ev. 1 : Évitement du cône visuel du centre-bourg de Charnizay

Mesures d'évitement

- Pays-Re. 1 : Réduction du nombre d'éoliennes
- Pays-Re. 2 : Recul par rapport aux franges urbaines
- Pays-Re. 3 : Intégration des tranchées
- Pays-Re. 4 : Intégration des chemins d'accès au site et aux éoliennes
- Pays-Re. 5 : Intégration des éoliennes
- Pays-Re. 6 : Intégration des postes de livraison
- Pays-Re. 7 : Maîtrise de la phase chantier
- Pay-Re 8 : Bourses aux haies

Mesures de compensation

Aucune mesure de compensation paysagère n'est prévue.

Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement s'inscrivent dans une situation où les impacts différentiels du projet ne peuvent être réduits pour atteindre un niveau d'impact faible ou inférieur. Elles concernent les territoires les plus exposés et profitent à l'ensemble de leurs habitants.

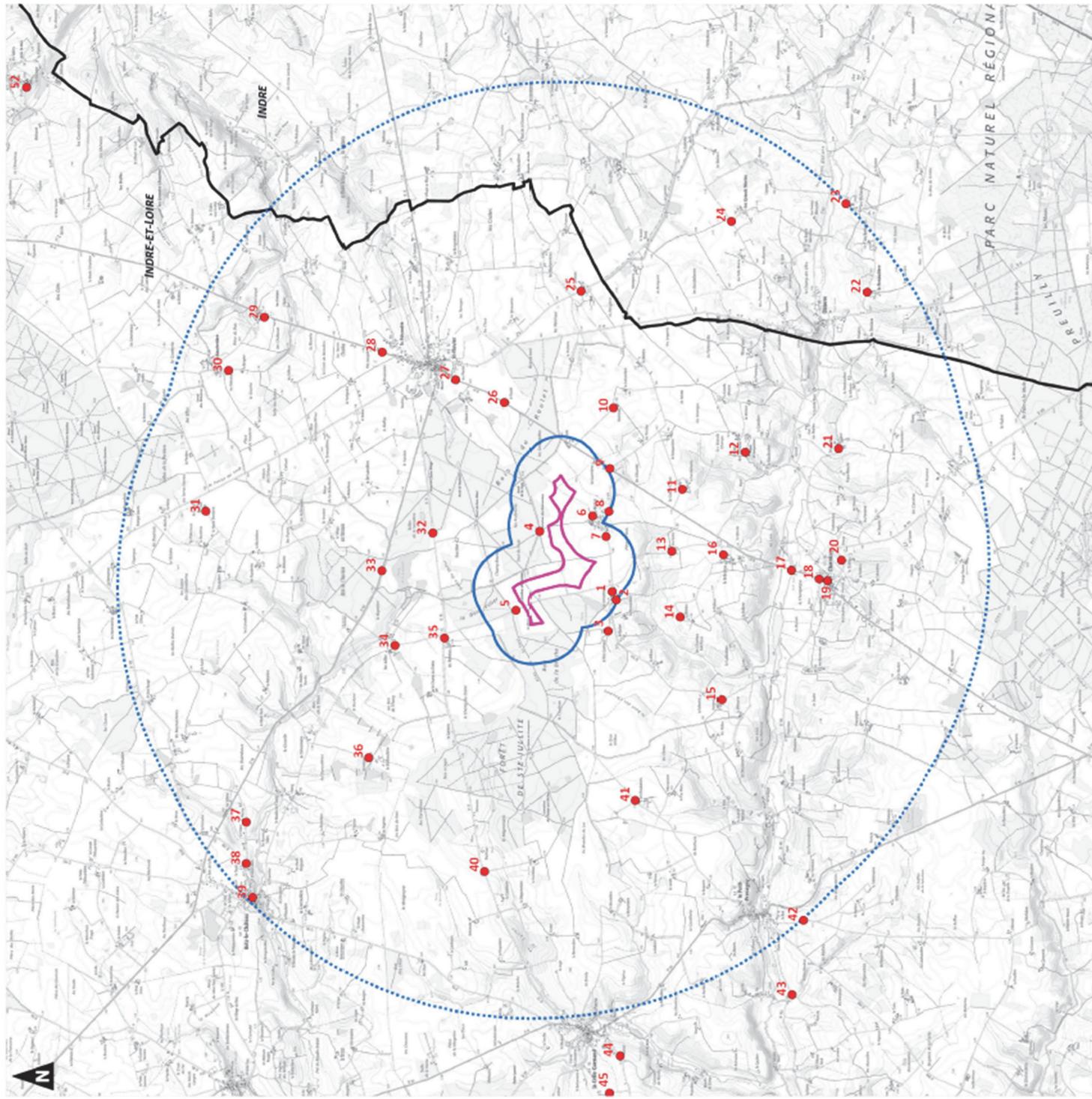
- Pays-Ac. 1 : Implantation d'un panneau pédagogique
- Pays-Ac 2 : Mise en valeur du patrimoine local

1.7.4.8 Quelques photomontages (simulations)

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie sur les observations de terrain, sur les conclusions de l'état initial du site qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire et sur l'analyse d'une carte de zone d'influence visuelle fictive (avec un scenario maximisant, engendrant des plages de visibilité plus importante que l'implantation retenue).

Au total, 57 photomontages ont été retenus dans le cadre du projet du parc éolien de Charnizay. Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du projet vis-à-vis :

- Du grand paysage ;
- Des édifices patrimoniaux (protégés ou non) ;
- Des lieux de vie ;
- Des routes/axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site) ;
- Du cumul éolien (avec les autres projets connus au sens réglementaire et avec le contexte éolien en général).



Localisation des points de prise de vue à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

En ce qui concerne le contexte éolien, les pars du Gros Chillou et du Chaisseau ont été représenté par soucis de représentation la plus complète possible, mais rien ne garantit que ces projets soient effectivement autorisés.